

# STRATÉGIES DIPLOMATIQUES RWANDAISES ET AMBITIONS DE KAGAME

*Samia Chabouni*<sup>1</sup>

## Introduction

Les dernières sorties diplomatiques du président Paul Kagame démontrent de plus en plus l'activisme extérieur du Rwanda : ce *leader* est l'invité d'honneur dans beaucoup de pays, il contribue avec son armée à de nombreuses opérations de maintien de la paix, et, en 2018, il présidait l'Union africaine (UA). Ce processus a débuté avec l'arrivée du FPR et de son *leader* aux rênes du pouvoir en 1994. Le Rwanda affiche depuis lors une politique étrangère active ; ce petit État recherche des opportunités économiques et stratégiques partout dans le monde : en Europe, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient.

L'activisme du Rwanda sur la scène internationale et la montée en puissance de Kagame sont en effet à la fois intéressants et surprenants, car c'est un petit pays sans aucun attribut ni moyen pour prétendre jouer un rôle de *leader* régional. Il déjoue ainsi les analyses classiques au sujet des petits pays enclavés et parvient à jouer un rôle géopolitiquement dévolu à d'autres. Alors qu'il est un ancien rebelle ayant pris le pouvoir par les armes, il peut paraître paradoxal que, en essayant de s'appuyer sur l'UA, Kagame affirme vouloir contribuer à la stabilité, au développement et à la prospérité du continent tout en imposant sa vision, voire sa méthode de reconstruction du pays. Il tente également de réformer cette institution panafricaine, mais donne au final une image de promoteur des intérêts du Rwanda.

Comment ce petit État, qui a survécu à un génocide et est accusé de crimes contre l'humanité en RDC et d'assassinats de nombreux opposants de l'intérieur, a-t-il pu s'attirer la visibilité qu'implique le *leadership* de l'UA et d'autres postes internationaux élevés, comme en témoigne l'attribution de la présidence de la Francophonie à Louise Mushikiwabo, la fidèle ministre des Affaires étrangères de Kagame ? Pour mieux comprendre ce dynamisme extérieur, nous avançons trois explications.

---

<sup>1</sup> Maître de conférence en Sciences politiques et Relations internationales à l'Université de Jijel (Algérie) et membre chercheur à Thinking Africa. L'auteur remercie Jacques Palard, Georges Berghezan, Filip Reyntjens et Cindy Morillas.

*Primo* : les réalisations économiques. Après le génocide, le pays a connu en un temps record un développement économique spectaculaire qui en a fait un « dragon économique » : on l'appelle parfois « le Singapour de l'Afrique centrale ». Le pays, qui a fait beaucoup d'efforts en matière de performances et de réformes économiques, est considéré comme un modèle par les bailleurs de fonds internationaux. Selon le FMI, « le Rwanda est un bon élève » ; cette appréciation lui vaut une confiance qui lui offre une ligne de financement d'un peu plus de 200 millions de dollars étalée sur 18 mois à partir de 2018 (Ater 2017). De plus, le Rwanda est devenu l'un des rares pays au monde où la création d'une entreprise exige le moins de formalités (Goultman 2008). Cette réussite rwandaise peut se résumer en quelques chiffres : selon la Banque mondiale, le PIB du pays est passé de 2 milliards USD en 2004 à plus de 9 milliards en 2017, soit près du triple de son voisin burundais. Ces performances ont entraîné une amélioration des conditions de vie des habitants, surtout dans les villes (*ibid.*). Il faut ajouter que cette évolution a touché tous les secteurs (santé, éducation, tourisme...). Un tel développement économique éclipse et masque les atteintes à la démocratie et aux droits de l'homme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, atteintes qu'on incrimine souvent au régime du FPR et à son *leader* Kagame. Ses opposants l'accusent avec virulence de violer les libertés individuelles au Rwanda et d'avoir soutenu des mouvements rebelles qui pillent et déstabilisent l'Est de la RDC, le dernier en date étant le M23, défait par la force de maintien de la paix en RDC en 2013. Cependant, les transformations socio-économiques réalisées prouvent la bonne gouvernance du FPR, ce qui lui donne plus de reconnaissance internationale, condition indispensable pour s'imposer sur la scène mondiale.

*Secundo* : le soutien des États-Unis ainsi que de plusieurs pays du nord de l'Europe (Grande-Bretagne, Scandinavie...), qui financent les réalisations intérieures rwandaises et sont enclins à se montrer indulgents face aux violations des droits de l'homme et du droit international de Kigali.

*Tertio* : la personnalité de Kagame, qui exerce une politique de séduction, en culpabilisant habilement ses alliés occidentaux et les organisations financières internationales. Cette séduction se base sur le bon usage de l'histoire du génocide des Tutsis, considérée comme une ressource stratégique (Chabouni 2016a) dans la mobilisation des forces internes, et donc dans l'élaboration de la politique rwandaise intérieure, mais aussi extérieure. Cela s'inscrit dans un processus de reconstruction post-génocide, qui associe paradoxalement la rupture avec l'histoire du génocide, d'un côté, et, de l'autre, une reconstruction qui puise dans cette même histoire les nouvelles règles du jeu. Rappelons que Kagame, ancien chef militaire, se présente comme l'homme fort et le « héros » qui a mis fin au génocide et a mené puis achevé le processus de reconstruction post-génocide, d'où il puise sa

légitimité politique sur le plan tant interne qu'externe. Il veut apparaître comme un *leader* visionnaire.

Ce petit pays, sous la commande de Kagame, utilise donc la rupture historique marquée par le génocide pour refonder sa politique extérieure et instaurer de nouvelles règles. Le premier objectif de sa stratégie extérieure est de sécuriser les frontières, en faisant de l'État une forteresse et en protégeant le régime de toute opposition. Le deuxième objectif du régime est de s'engager dans un processus accéléré de modernisation du pays ; effectivement, le président Kagame manifeste une volonté de miser sur le numérique et les nouvelles technologies, et de transformer le Rwanda en un carrefour régional (Radio-Canada 2018), ce qui passe aussi par la multiplication des partenariats et la recherche de financements en attirant les investisseurs étrangers. Troisièmement, ce régime aspire à un *leadership* régional en s'imposant comme une puissance influente. Enfin, l'image du Rwanda représente un enjeu : celui de transformer l'image négative du génocide en image positive d'un État « modèle » et d'une nation influente. C'est pour cela que Kagame a tenté d'exporter et de transplanter le modèle rwandais sur le continent africain à travers la présidence de l'Union africaine, ce qui peut apparaître comme un défi dans la mesure où le continent est déchiré par les crises politiques et sécuritaires, et piégé par les divergences politiques interétatiques.

## **1. L'activisme diplomatique rwandais**

Dans le sillage des succès que le pays a engrangés dans le domaine du développement économique, et dans un contexte marqué par une reconnaissance internationale, le Rwanda s'est lancé dans une action diplomatique continue envers le monde extérieur, et l'Afrique plus particulièrement. Les visites d'État effectuées par Paul Kagame se sont multipliées ces dernières années, et illustrent la place de la politique étrangère dans son agenda.

### ***1.1. Les visites d'État et la coopération bilatérale***

Cet activisme se manifeste d'abord par l'augmentation des visites d'État du président rwandais, mais aussi par les visites au Rwanda d'autres chefs d'État et représentants d'États ou d'organisations internationales. Effectivement, ces dernières années, l'engagement international du Rwanda s'est intensifié, surtout depuis la reconduction, pour la troisième fois consécutive, de Paul Kagame à la présidence de la République. En 2016, Kagame a été l'un des chefs d'État africains qui a effectué le plus grand nombre de voyages à l'étranger, avec 28 visites officielles (Olivier 2016). Mais, en 2015, il avait déjà effectué de nombreuses visites, notamment aux États-Unis et en Algérie (Lamlili 2016). En 2017, il s'est rendu en Chine, en Israël

et en Inde (IGIHE 2017). En mai 2018, il est allé en France et, le mois suivant, en Belgique. Quelques jours plus tard, il a participé au sommet du G7 au Canada.

En retour, de nombreux dirigeants et délégations étrangères ont visité le Rwanda. Citons par exemple le ministre turc des Affaires étrangères (mai 2016), le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu (juillet 2016), le roi Mohammed VI du Maroc (octobre 2016), le président chinois Xi Jinping (janvier 2018), le président du Sénégal Macky Sall (mars 2018), le ministre russe des Affaires étrangères (juin 2018) et les Premiers ministres chinois et indien<sup>2</sup> (juillet 2018 ; Barma 2018). Ajoutons que Kigali a pris l'initiative d'organiser en juillet 2016 le 27<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine, qui a réuni de nombreux chefs d'État et de gouvernement, et a fait du Rwanda un lieu privilégié de rencontres de politiciens et de diplomates, ainsi qu'un passage obligé dans la guerre de positionnement que se livrent les économies sur le continent africain.

En parallèle à ces visites de haut rang, le Rwanda ne cesse d'ouvrir de nouvelles représentations diplomatiques et de multiplier ses ambassades en Afrique et en Asie (Émirats arabes unis, Chine, Corée du Sud, Israël, Turquie...) : il compte actuellement 33 ambassades à l'étranger (Reyntjens 2018)<sup>3</sup> alors qu'il n'en avait que 14 en 1998, sans inclure les consulats et les missions diplomatiques, au nombre de 56<sup>4</sup>. Il est clair qu'en suivant cette nouvelle stratégie, le Rwanda cherche à diversifier ses relations avec les États, plus particulièrement les États émergents. Ainsi, le président rwandais renforce ses relations avec l'Afrique (Kenya, Éthiopie...) et l'Asie (Chabouni 2016 : 292).

Précisons également que le Rwanda, à travers sa capitale Kigali, est devenu une destination privilégiée du tourisme d'affaires. En effet, Kigali s'est hissée en 2016 au troisième rang africain pour les congrès, selon le classement de l'association internationale des congrès et des conférences (ICCA ; Forson 2017). Tout ça, grâce aux investissements massifs dans les infrastructures d'accueil. L'inauguration et l'ouverture en 2016 du Kigali Convention Centre constituent un bon exemple : la structure abrite un centre de conférences de standing international avec une capacité d'accueil de

---

<sup>2</sup> Les deux pays ont signé de nouveaux accords bilatéraux destinés à renforcer les relations économiques. Pour la Chine, le partenariat sino-rwandais s'est enrichi de 15 accords, tandis que l'Inde a choisi la « diplomatie de la vache » en offrant 200 bovins au Rwanda en tant que contribution de l'Inde au programme de Girinka, en plus de la signature de quelques accords dans le domaine de la défense et de l'agriculture.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les ambassades rwandaises et les autres représentations diplomatiques, voir : <http://www.embassypages.com/rwanda>

<sup>4</sup> Voir : <https://www.embassypages.com/ambassade14308/>

2600 personnes. Selon le directeur de RCB Frank Murangwa (IGL 2017), « le Rwanda en 2016 a accueilli 42 conférences internationales ».

Ajoutons que les représentants rwandais, qu'ils soient civils ou militaires, sont sollicités pour occuper des postes de haut niveau sur le plan international ou régional ; par exemple, plusieurs officiers rwandais ont été nommés à de hautes fonctions dans des opérations de maintien de la paix. C'est le cas, notamment, du général-major Jean-Bosco Kazura : d'abord commandant adjoint de la Mission de l'Union africaine au Soudan entre 2005 et 2007, il a été désigné ensuite comme premier commandant en chef de la force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). Il occupa ces fonctions du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 8 décembre 2014, date de sa démission (Wilén & Birantamije 2015).

Il en est de même pour l'ancien président de la Banque africaine pour le Développement (BAD), Donald Kaberuka, qui a été élu en 2005 et réélu pour un deuxième mandat en 2010 à la tête de cette institution : cet économiste rwandais, ancien ministre des Finances et de la Planification, a ainsi dirigé avec succès l'une des institutions africaines les plus importantes. Sous sa direction, la BAD a triplé son capital en le portant à 100 milliards de dollars et a doublé son portefeuille, notamment dans les secteurs des infrastructures et du financement privé (Diawar 2016). Il est également considéré comme l'architecte du « miracle économique » rwandais. La ministre des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, connaît une semblable ascension et est désignée secrétaire générale de l'organisation internationale de la Francophonie (OIF) le 12 octobre 2018 à Erevan (Arménie). C'est un point sur lequel nous reviendrons plus tard. Ce genre de nominations démontre l'implication du Rwanda dans le domaine international.

## ***1.2. L'intégration régionale au cœur de la politique extérieure***

Le Rwanda s'est lancé dans un processus d'intégration régionale qu'il entretient constamment. Notons que le pays est membre de plusieurs organismes régionaux (CIRGL, CEPGL, CEEAC, COMESA, CEA, NEPAD...). Parmi les plus importants, mentionnons la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC). Depuis son adhésion en 2007, le Rwanda a représenté avec l'Ouganda et le Kenya une locomotive pour l'EAC. Mais la recrudescence des tensions, en particulier entre le Rwanda et l'Ouganda, affaiblit cette organisation dont Kagame a été élu à la tête en 2019 (Ngoma 2019).

Le pays s'est rapidement intégré, faisant figure d'élève modèle, alors que dans le même temps le Burundi éprouvait de grandes difficultés d'intégration (Revillon 2013). Son ambition le conduit à multiplier son appartenance à des organisations à la fois régionales et continentales. Cette voie s'explique premièrement par l'enclavement qui le caractérise : à cet égard,

l'EAC constitue une solution directe à ce problème, comme elle représente également une ouverture et une issue à ses difficultés de débouchés économiques, en lui permettant de bénéficier des ports de Mombasa et de Dar Es Salam.

Deuxièmement, cette dynamique régionale est guidée par des enjeux géostratégiques et sécuritaires, ce qui conduit à la mise en place d'une défense commune capable d'assurer les intérêts de la région et de mettre fin aux fragmentations politiques *via* l'intégration régionale. Enfin, cette voie permet au Rwanda d'avoir le titre de puissance émergente dans la sous-région. S'il se montre dynamique au sein de l'EAC, on le trouve quelque peu désengagé au sein des organisations de la sous-région des Grands Lacs, notamment la CEPGL. D'après le politologue Jean-Paul Kimonyo<sup>5</sup>, par ailleurs conseiller à la présidence rwandaise, Kigali préfère coopérer et travailler avec des pays stables :

« Les origines sont purement coloniales ; les trois pays se sont unis parce ils sont trois pays qui avaient été colonisés par la Belgique. Certes il y a des liens qui ont été tissés, mais la CEPGL n'apporte pas beaucoup de réponses aux défis (son enclavement, la demande de son marché...) que connaît le Rwanda [...]. Cette organisation se compose du Rwanda, de la RDC et du Burundi, mais nos deux partenaires sont complètement dysfonctionnels. [...] Logiquement, nous n'avons pas beaucoup d'intérêt à nous accrocher à des pays qui n'avancent pas. »

C'est pour ces raisons que le Rwanda se montre aussi de plus en plus distant vis-à-vis de ses voisins congolais et burundais et s'oriente davantage vers l'est, région connue pour son essor économique.

### ***1.3. Le Rwanda et la paix : le rôle rwandais dans les opérations de maintien de la paix***

Le Rwanda de Kagame s'engage délibérément dans des opérations de maintien de la paix (OMP). L'armée rwandaise est très sollicitée pour faire partie des forces onusiennes. Depuis la fin de la guerre en RDC, le Rwanda est devenu l'un des principaux fournisseurs de troupes à l'ONU, atteignant le 5<sup>e</sup> rang mondial en 2013 avec 4686 déployées au 30 juin 2013 (Traore 2013). Plus précisément, le pays participe depuis 2005 régulièrement au maintien de la paix avec des contributions très importantes (3635 soldats en 2008 ; 3671 en 2009 et 3810 en 2010 ; Traore 2012). Ses soldats ont été engagés au sein de la MINURCAT (Tchad/RCA), la MINUSTAH (Haïti), la MINUAD (Darfour), l'UNMISS (Soudan du Sud), la MINUL (Libéria) et la MINUSCA (RCA ; *Le Monde* 2013). Le Rwanda avait déployé en 2017 (IISS

---

<sup>5</sup> Entretien réalisé avec Jean-Paul Kimonyo à Kigali, mai 2015.

2018) : 977 hommes à la MINUSCA, comprenant un bataillon d'infanterie et un hôpital de campagne ; 1973 hommes à l'UNMISS, déployés au Soudan du Sud, comprenant deux bataillons d'infanterie et un escadron d'hélicoptères ; 2446 hommes à l'UNAMID (opération hybride UN-UA), déployés au Soudan (Darfour), comprenant 3 bataillons d'infanterie ; 6 hommes à l'UNISFA, déployés dans une zone contestée par le Soudan et le Soudan du Sud (Abiyé).

Ajoutons aussi qu'en juin 2018 le Rwanda a envoyé une unité de police féminine de 160 membres<sup>6</sup> au sein de l'UNMISS, unité dirigée par une femme. D'ailleurs, Paul Kagame avait promis d'envoyer un contingent féminin lors du sommet des dirigeants des Nations unies sur les opérations de maintien de la paix en 2015.

Le général rwandais Jean-Bosco Kazurua a été désigné pour commander la mission des Nations unies au Mali (MINUSMA ; Kibangula 2013), bien que les soldats les plus nombreux fussent tchadiens et que la mission fût convoitée par le Tchad. Ceci peut s'expliquer par le rôle important joué par l'armée rwandaise en Afrique : le Rwanda constitue en effet désormais un acteur majeur dans les opérations de maintien de la paix et y détient un poids important, comme l'a montré sa menace de retirer ses troupes du Soudan en 2010. Eu égard aux tensions consécutives avec l'ONU suite à la publication du rapport du projet « Mapping » sur des crimes contre l'humanité commis en RDC (Mehler *et al.* 2011), Kagame a ainsi menacé de retirer ses troupes du Soudan, alors que le Rwanda y représentait un important contributeur militaire aux opérations de maintien de la paix. Un éventuel retrait aurait déstabilisé la force MINUSS. Par ailleurs, il faut également tenir compte des capacités militaires de l'armée rwandaise, considérée comme l'une des plus performantes sur le continent, plus spécialement en matière de commandement, mais aussi dans le domaine du renseignement.

En revanche, l'importance du corps des généraux (Nereste & Musabimana 2013) ainsi que le nombre de militaires, qui est estimé à 33 000 (32 000 pour l'armée de terre et 1000 environ pour la force aérienne), sur une population de 12 millions, deviennent un véritable casse-tête pour l'État rwandais. Cette hypertrophie peut expliquer le recours à l'ONU comme issue de secours. Car il devient difficile d'entretenir les soldats et de les payer. Sans oublier que cette armée a toujours été accusée d'ingérence dans le conflit au Congo. Autant de défis majeurs à relever pour cette institution gouvernementale.

La contribution rwandaise au maintien de la paix devient un outil essentiel dans la diplomatie du pays. En effet, la participation aux OMP est devenue une composante importante de la politique étrangère rwandaise.

---

<sup>6</sup> Voir : <http://www.panoractu.com/2018/06/29/rwanda-rwanda-deploie-contingent-de-police-domine-femmes-sud-soudan/>

Cela s'intègre dans le processus post-génocide, qui a pour objectif la reconstruction de l'État à travers la refondation de sa politique interne et externe : ce petit pays, abandonné par la communauté internationale en 1994, peut aider d'autres nations et des populations en détresse. Notons à cet égard que l'intervention de l'ONU s'est avérée inefficace lors du génocide perpétré contre les Tutsis ; de ce fait, le régime rwandais et son *leader* demandent une certaine reconnaissance vis-à-vis de leur système de sécurité et de défense, jugé efficace.

Ajoutons que cet engagement de l'armée rwandaise vient masquer et neutraliser son rôle dans les stratégies militaires menées dans la région des Grands Lacs, et plus précisément l'activisme militaire en RDC, qui fait également partie des stratégies extérieures du pouvoir rwandais.

#### ***1.4. Activisme militaire et interventionnisme dans la région des Grands Lacs***<sup>7</sup>

Derrière la façade dédiée à la recherche de la coopération, de la stabilité et de la paix sur le continent africain, le régime du FPR, en quête de puissance et d'influence, a mené une politique étrangère agressive vis-à-vis de ses voisins. Le Rwanda, de par son armée, a établi par le passé des politiques de prédation et continue, dans certaines situations, à se conduire en acteur déstabilisateur dans la région en soutenant des groupes armés, au moins jusqu'en 2013 et la déroute du M23. Rappelons également que les troupes rwandaises ont occupé une grande partie du pays de 1998 à 2002.

La politique régionale rwandaise post-génocide a été déterminée par des enjeux purement sécuritaires produits par la région. Le *leader* rwandais a de fait toujours usé de l'argument sécuritaire pour justifier son interventionnisme en RDC. Mais, au fil du temps, la sécurité s'est muée en prétexte pour élaborer une politique régionale interventionniste. C'était toujours au nom de la prévention d'un nouveau génocide et au nom d'une lutte contre l'idéologie du génocide que l'armée rwandaise pénétrait au Congo, où la poursuite des génocidaires – actuellement représentés par le groupe des Forces démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) et les factions qui en sont issues – était la raison officielle de son ingérence.

L'implication rwandaise dans le conflit zaïrois en 1996-1997 en est la meilleure illustration. Cette intervention révèle que l'objectif le plus important du Rwanda était le démantèlement des camps de réfugiés (Lanotte 2003), en particulier leur composante armée, celle qui a perpétré le génocide, les miliciens interahamwe et membres des anciennes forces armées. Leur ont succédé, vers 2000, dans l'Est du Congo, les FDLR, puis les différentes

<sup>7</sup> Notre étude s'articule sur le sens le plus strict de la région des Grands Lacs, c'est-à-dire la définition qui limite la région à quatre pays : Ouganda, RDC, Rwanda, Burundi.



scissions qui subsistent actuellement. Parmi leurs principaux objectifs se trouvent la protection des réfugiés hutus disséminés dans cette partie du pays et la lutte contre le Gouvernement en place à Kigali (Berghezan 2013). Donc, selon les autorités rwandaises, il est légitime de mener une politique qui projette la création d'une zone tampon à l'ouest de la frontière avec le Congo afin de mettre fin aux problèmes sécuritaires.

Cela a notamment servi de justification à la présence de troupes de l'Armée patriotique rwandaise (APR) dans la première (1996-1997) et la seconde guerre congolaise (1998-2003), puis au soutien direct – comme plusieurs rapports de l'ONU l'ont affirmé – à plusieurs rébellions menées au Kivu par des rebelles rwandophones. Citons, à titre d'exemples, le Congrès national pour la Défense du Peuple (CNDP) de Laurent Nkunda et le M23 de Bosco Ntaganda.

## **2. Les relations avec les voisins : instabilité et isolement**

Plusieurs litiges entre le Rwanda et ses voisins induisent une situation de conflit latent. Ces derniers temps, ces relations ont connu des hauts et surtout des bas.

### **2.1. Rwanda-Ouganda**

Rappelons que les armées du Rwanda et de l'Ouganda se sont affrontées, entre 1999 et 2001, sur le sol congolais, en particulier à Kisangani (Chabouni 2013). Si ces tensions se sont ensuite apaisées, les relations entre les deux nations connaissent actuellement une vraie détérioration.

Les nouvelles tensions se manifestent par des accusations réciproques des deux parties, chacune affirmant que l'autre cherche à la déstabiliser. Récemment, des arrestations de citoyens des deux pays les ont exacerbées. Des citoyens rwandais ordinaires, suspectés d'espionner pour le Rwanda, ont été arrêtés par les autorités ougandaises en avril 2018 (RFI 2018b) ; en parallèle, des Ougandais résidant au Rwanda ont subi des violations de droit dans leur travail, ce qui a irrité Kampala.

Ces tensions ont été exacerbées en 2017 ; l'agence de presse rwandaise Rushyashya a alors affirmé en février qu'une force rebelle soutenue par l'Ouganda était en train d'être installée dans un camp d'entraînement dans la forêt de Kijuru, à l'ouest de Kampala, et qu'elle était mise en place par le Congrès national du Rwanda (RNC) de Kayumba Nyamwasa (ancien chef d'état-major de l'armée rwandaise, actuellement réfugié en Afrique du Sud), avec le soutien de l'homme d'affaires Tribert Rujugiro, un ancien bailleur de fonds du FPR (Reyntjens 2018b). En octobre, neuf personnes, dont plusieurs hauts officiers de police ougandais, ont été arrêtées et accusées de conspiration avec le Rwanda dans l'enlèvement du lieutenant Joël Mutabazi en 2013. Ce dernier aurait été illégalement transporté au Rwanda et condamné à

l'emprisonnement à perpétuité pour plusieurs motifs liés à la subversion (*ibid.*, p. 84).

L'un de ceux qui ont été arrêtés était René Rutagungira, ancien officier de l'armée rwandaise, censé opérer pour la Direction militaire des renseignements (DMI) à l'ambassade rwandaise de Kampala.

En décembre 2017, la police rwandaise a annoncé l'inculpation pour terrorisme de 45 Rwandais, arrêtés le 11 décembre à la frontière entre l'Ouganda et la Tanzanie (BBC 2017). Kigali les accuse d'être membres du RNC, parti d'opposition formé par d'anciens proches de Paul Kagame en exil, et charge Kampala de faciliter le recrutement de rebelles et de favoriser leur transfert vers des camps de réfugiés en RDC. Dans le même contexte, Kigali a par ailleurs dénoncé de multiples arrestations injustifiées et le mauvais traitement de citoyens rwandais en Ouganda depuis plusieurs mois. À cet égard, le Gouvernement rwandais a envoyé une note au ministère des Affaires étrangères ougandais ; il s'y plaint des arrestations et du soutien actif au RNC, considéré comme une « organisation terroriste » par Kigali.

Mais, en dépit de tout cela, les deux présidents se sont rencontrés le 25 mars 2018 pour discuter de ces problèmes, relancer les relations de bon voisinage et redynamiser des projets communs ; les questions de sécurité ont été évoquées. En conséquence, le président ougandais a déclaré : « Il n'y a aucun conflit fondamental entre l'Ouganda et le Rwanda et nous n'avons pas de problème frontalier ». Mais ceci ne semble pas refléter la réalité, puisque les arrestations de personnes gradées sont toujours en cours : à titre d'exemple, le général ougandais Kale Kayihura, ex-inspecteur de police, est en état d'arrestation depuis le 13 juin 2018 et sous le coup d'une enquête pour trahison. Cet ancien responsable de la police est accusé de collusion avec une puissance étrangère, concrètement le Rwanda. Selon les premiers éléments de l'enquête, Kayihura aurait bénéficié du soutien des Services nationaux de Renseignement et de Sécurité (NISS) rwandais, ce qui impliquerait l'accord du chef de l'État Paul Kagame.

Les rapports hostiles entre le Rwanda et l'Ouganda indiquent la complexité des relations interétatiques dans la sous-région, mais démontrent surtout que le problème entre le Rwanda et l'Ouganda est assez profond : Museveni et Kagame se connaissent très bien et rivalisent d'influence dans les Grands Lacs. Donc, même si leur rôle de locomotive pour la communauté d'Afrique de l'Est a atténué la rivalité et la méfiance entre eux, la défiance entre les deux pays reste omniprésente et provoque régulièrement des tensions. Et ce en dépit de l'accord signé entre les deux chefs d'État en août 2019 (Gras 2019), censé ouvrir la porte à une sortie de crise après l'escalade des tensions observée en avril 2019, suite à l'attaque au Rwanda d'éléments de la Plateforme Cinq (P5), coalition d'opposants armés rwandais dirigée par Kayumba Nyamwasa (Nantulya 2019).

## 2.2. Rwanda-Burundi

Depuis la crise qui sévit au Burundi avec la réélection contestée du président Pierre Nkurunziza en 2015, les relations entre le Rwanda et le Burundi se sont fortement dégradées. Cette crise a eu un impact direct sur les rapports entre les deux États et a provoqué des accusations mutuelles : Pierre Nkurunziza a accusé Paul Kagame de soutenir des rebelles burundais<sup>8</sup>, tandis que Kagame déclarait que les dirigeants burundais « massacrent leur population du matin au soir » et abritaient des éléments des FDLR (Reyntjens 2016, p. 275).

La tension s'était fait ressentir quelques mois avant la réélection de Nkurunziza, précédée par des échanges très hostiles entre les deux pays : ce fut la période de l'officialisation de la candidature du président pour briguer un troisième mandat. Paul Kagame a été le premier à ouvrir les hostilités : il a critiqué l'attitude de son homologue burundais lors d'un symposium organisé par l'université de Saint-Gall, en Suisse, y déclarant : « Si vos propres concitoyens vous disent : nous ne voulons pas que vous fassiez ça ou que vous nous dirigiez, peut-être sont-ils en train de dire que vous n'avez pas fait assez pour eux » (Belga News 2015).

En outre, depuis le début de la crise politique au Burundi, des milliers de Burundais ont quitté le pays pour rejoindre le Rwanda. Certains d'entre eux auraient intégré des groupes armés d'opposition à l'instigation de Kigali. En riposte, le Burundi a notamment décidé d'interdire toute exportation de produits agricoles vers le Rwanda.

Un rapport d'experts de l'ONU déployés en RDC a confirmé que la P5, active au Sud-Kivu, recevait un soutien direct, notamment en armes, depuis le Burundi. Des recrues arrivaient régulièrement par le lac Tanganyika via Bujumbura (Conseil de Sécurité des Nations unies 2018).

Les tensions ne semblent pas sur le point de s'apaiser, malgré la lettre adressée par Kagame à son homologue burundais pour lui demander de soutenir la candidature de Louise Muschikiwabo à l'OIF, et la réponse de Bujumbura, se disant prête à voter pour la candidate rwandaise (Nkurunziza 2018).

Le discours des autorités burundaises s'est d'ailleurs durci contre le Rwanda ces derniers temps, et les relations se révèlent très tendues. Ainsi, le président Nkurunziza a exigé la tenue d'un sommet spécial des chefs d'État de la région consacré à ce qu'il qualifie de conflit ouvert avec son ennemi et voisin rwandais (Voa Afrique 2018). Par ailleurs, il continue toujours d'accuser le Rwanda d'être à l'origine de la crise burundaise depuis 2015, ce qui rend les rapports difficiles et ambigus.

---

<sup>8</sup> Le Gouvernement burundais, par le biais de son ministre Alain Nyamwite, a publiquement accusé le Rwanda d'aider et de planifier des attaques contre son pays.

En effet, depuis le discours du président Pierre Nkurunziza sur son départ en 2020, on évoque les enjeux de son éventuel remplacement, y compris pour l'axe Kigali-Bujumbura. La reprise des activités transfrontalières entre les deux pays serait une préoccupation économique majeure pour le Rwanda. Cependant, Bujumbura exigerait que Kigali livre tous les opposants qui se trouvent sur son territoire, ce que ce dernier refuse catégoriquement, arguant de leur statut de réfugiés et s'en remettant au HCR. Donc, dans ce cas-là, Bujumbura serait obligé de négocier directement avec l'ONU, et ceci n'est pas dans son programme.

### **2.3. Rwanda-RDC**

Il convient aussi de tenir compte de l'instabilité à l'est de la RDC : cette région représente le cœur des conflits qui touchent la région des Grands Lacs. Les relations entre le Rwanda et la RDC ont souvent été de nature conflictuelle depuis les guerres congolaises (1996-2003) et l'intervention armée directe du Rwanda. Ensuite, le Rwanda a été accusé de piller les ressources naturelles du Kivu et d'y soutenir des groupes rebelles (Reyntjens 2018b, p. 83), le dernier en date étant le M23, défait par l'armée congolaise et la force de maintien de la paix de l'ONU, la MONUSCO, en 2013<sup>9</sup>. Si Kinshasa accuse le Rwanda de déstabiliser la RDC, Kigali rétorque en accusant celle-ci d'abriter et de soutenir les rebelles des FDLR. En octobre 2019, une scission de celles-ci, la RUD-Uranana, a d'ailleurs conduit au massacre de 14 personnes d'une localité frontalière ; la pire attaque contre des civils rwandais depuis vingt ans. Elle pourrait constituer une riposte après la mort de Sylvestre Mudacumura, chef militaire historique des FDLR, tué lors d'une opération conjointe de l'armée congolaise et des forces spéciales rwandaises (Kraub 2019).

Depuis les pourparlers de Kampala entre les autorités congolaises et le M23 en décembre 2013, les rapports entre ces deux pays ont connu une légère accalmie. À titre d'exemple, les deux présidents se sont rencontrés le 12 août 2016 à Rubavu (Rwanda) ; les questions sécuritaires ont été au menu des échanges. Cette visite officielle a eu lieu une semaine après celle de Joseph Kabila en Ouganda et a été précédée par une visite au Congo-Brazzaville. Ceci peut s'expliquer par la recherche du soutien de ses voisins pour se maintenir au pouvoir alors que son deuxième mandat présidentiel s'achevait (Kibangula 2016).

---

<sup>9</sup> Le Rwanda a notamment soutenu plusieurs groupes armés, depuis la période de l'occupation et les guerres en RDC en passant par la période des interventions indirectes, RCD-Goma, CNDP, les groupes Maï-Maï, etc.

À la recherche de soutiens et dans le cadre de cette rencontre<sup>10</sup>, Kabila et Kagame ont convenu de consolider leurs relations et de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine du commerce transfrontalier et de l'énergie, plus particulièrement dans l'exploitation du méthane dans le lac Kivu qu'ils se partagent. Un accord en ce sens a été signé le 4 avril 2017, signe que les relations ne sont plus si mauvaises. Lors d'une conférence de presse à Kigali, la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, s'est réjouie de ce dernier accord : « Nous avons eu et nous continuons à avoir un bon échange bilatéral avec la République démocratique du Congo [...] donc les activités entre nos deux pays continuent, nous souhaitons paix et stabilité pour nos frères et sœurs en RDC » (RFI 2017). Une nouvelle page paraît donc être en train de s'ouvrir dans les relations Rwanda-RDC. Néanmoins, l'implication directe ou indirecte du Rwanda en RDC demeure une question controversée (Reyntjens 2018b, p. 83). En effet, à en croire Human Rights Watch (2017b), d'anciens membres du M23, rwandais ou pro-rwandais, auraient été recrutés par Kabila en 2017 afin de l'aider à garder le pouvoir alors que la contestation civile se développait à Kinshasa. Mais, apparemment, ces recrutements n'impliqueraient pas le pouvoir de Kigali, qui ne semble pas s'être particulièrement ingéré dans la campagne électorale en RDC et semble entretenir des relations cordiales avec le nouveau président, Félix Tshisekedi. Relevons que ce tournant, marqué par un plus grand respect de la souveraineté congolaise par le Rwanda, semble dater de l'épisode de l'occupation du Kivu par le M23, soutenu par Kigali, ce qui fut fermement condamné par les autorités des États-Unis (*Associated Press* 2012).

Des anicroches aux frontières continuent cependant à se produire de temps à autre. Des affrontements entre les armées rwandaise et congolaise ont eu lieu le 13 février 2018 (RFI 2018a) dans le Parc des Virunga au Nord-Kivu (Chahed 2018). De même, au mois de mai, des officiels congolais ont accusé le Rwanda de fomenter un coup d'État en RDC, ce qu'a évidemment démenti la ministre rwandaise des Affaires étrangères (Politico 2018).

Les relations entre le Rwanda et la RDC connaissent donc toujours des hauts et des bas. Il semble clair que Kigali entretient et profite de l'instabilité qui touche l'Est de la RDC, et souhaite une collaboration avec le nouveau président, notamment dans les questions de sécurité. Il s'agit d'un déterminant important dans la compréhension des relations bilatérales entre les deux pays. L'arrivée de Félix Tshisekedi au pouvoir semble d'ailleurs favoriser un rapprochement entre les deux pays.

---

<sup>10</sup> Notons que Kabila a promis que la RDC allait soutenir la candidature de Louise Mushikiwabo.

### 3. La percée internationale de la diplomatie rwandaise : Kagame en quête de *leadership*

#### 3.1. La vision panafricaine de Kagame et la réforme de l'Union africaine : un modèle africain de *leadership*

##### 3.1.1. Un homme fort à la tête de l'Union africaine

Ancien combattant (*Afrique contemporaine* 1996), chef de guerre du Front patriotique rwandais<sup>11</sup>, rebelle atypique, Kagame s'est transformé en *leader* politique. Il a hissé son pays au rang des bons élèves en matière de gestion et de gouvernance, et a gagné une grande popularité sur le plan interne ainsi qu'un soutien<sup>12</sup> sur le plan extérieur.

Kagame a saisi le pouvoir politique par les armes, est devenu vice-président et ministre de la Défense en 1994, puis est devenu président du Rwanda en 2000. Élu en 2003 (Zacharie & Othée 2013), puis réélu en 2010, il a réussi à mettre de l'ordre dans le pays et a entamé un processus de développement économique ; il a stabilisé le Rwanda et a rétabli la sécurité (Chabouni 2016b). Toutefois, il est aussi critiqué pour son autoritarisme et une conduite de l'État qui privilégie le développement au détriment de la démocratie.

Son mode de gouvernance, parfois qualifié d'arbitraire, fait polémique ; il est accusé d'opprimer l'opposition (Human Rights Watch 2016). À titre d'exemple, Victoire Ingabire, l'une des principales figures de l'opposition, présidente du parti FDU-Inkingi, a été emprisonnée de 2010 à 2018 alors qu'elle entendait se présenter à l'élection présidentielle de 2010 et a été condamnée à huit ans de prison en 2012. La militante des droits de l'homme et opposante Diane Rwigara a connu le même sort. Candidate à l'élection présidentielle du 4 août 2017, mais accusée de faux et usage de faux, d'incitation à l'insurrection et donc d'atteinte à la sûreté de l'État, Rwigara a été emprisonnée pendant un an et a été libérée sous caution en octobre 2018 (RFI 2018c), tandis que Victoire Ingabire faisait l'objet d'une libération anticipée à la suite d'une grâce présidentielle en 2018.

La « culture de la peur » (Begley 2013) domine le paysage social et politique au Rwanda, où les opposants moins célèbres disparaissent à tout jamais

<sup>11</sup> Kagame était chef d'une armée caractérisée par une forte organisation (APR) ; en prenant les armes et en préparant la guerre contre le régime génocidaire d'Habyarimana, il a pu tirer sa légitimité de sa victoire en 1994 et de l'arrêt du génocide contre les Tutsis.

<sup>12</sup> Kagame a bénéficié d'un soutien important en comparaison à beaucoup de *leaders* africains. Du coup, on le « supporte » dans les deux sens du terme tant qu'il a de bons résultats (économiques) et qu'il ne s'ingère pas trop ouvertement dans les affaires de la RDC. Mais cela reste relatif puisqu'il ne faut pas oublier que, sous Obama, les USA ont clairement tapé du poing sur la table concernant le soutien rwandais au M23.

ou sont retrouvés mystérieusement assassinés. Cependant, ces libérations pourraient être le signe que le président Kagame est sensible aux pressions extérieures de pays qui disent tenir compte du respect des droits de l'homme chez leurs partenaires. D'autre part, certains analystes y ont vu un lien direct avec les préparatifs du sommet de la Francophonie. Ces libérations auraient ainsi facilité l'élection de Louise Mushikiwabo comme secrétaire générale de la Francophonie. De plus, le Rwanda a fait, en novembre 2018, une demande d'adhésion à l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE ; Rwanda Podium), qui exigerait que le pays respecte des normes internationales non seulement en matière de gouvernance et d'environnement des affaires, mais également en ce qui concerne la liberté et les droits de l'homme.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de *leaders* africains envient Kagame, la stabilité qu'il a instaurée dans son pays, ses réussites économiques et l'habileté avec laquelle il muselle toute opposition. Ils voient parfois même en lui un modèle (*Le Monde* 2017) : sa personnalité, forte et fascinante, suscite également l'admiration de plusieurs chefs d'État, notamment occidentaux, et l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, ami et proche, le qualifiait d'« homme visionnaire » (Chabouni 2016a). En jouant à la séduction politico-diplomatique, il parvient à renforcer son pouvoir d'attraction. Encensé par les médias rwandais, étroitement contrôlés, il est perçu sur la scène internationale comme un *leader* voire un « modèle africain » en matière de bonne gouvernance et de gestion de l'État, en dépit des critiques faites à son régime autoritaire et ses politiques d'oppression envers l'opposition.

Soulignons qu'une révision constitutionnelle<sup>13</sup> lui a permis de se représenter comme candidat à la présidentielle en 2017. En effet, le 29 octobre 2015, les députés rwandais ont voté à l'unanimité en faveur d'une réforme annulant la limitation des mandats présidentiels, ce qui a permis à Paul Kagame de briguer un troisième mandat (*Le Monde Afrique* 2015). Il a été réélu le 4 août 2017 par une forte majorité de la population : 98,63 % des suffrages exprimés, soit un score meilleur que celui de 2010.

Ce score matamoresque a donc provoqué un grand débat parmi les chercheurs, les observateurs et les médias sur la crédibilité des résultats. À l'évidence, ceux-ci ne constituaient pas une surprise, l'opposition étant interdite. De nombreuses ONG, organisations des droits de l'homme et autres observateurs perçoivent le Rwanda comme un pays autoritaire et fermé (Chabouni & Landaz 2016). Certains membres et proches du régime rétorquent qu'il s'agit en fait d'une « démocratie consensuelle ». Ainsi,

---

<sup>13</sup> La Constitution de 2003, dans son article 101, stipulait que « le président de la République est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une seule fois ».

selon Jean-Paul Kimonyo<sup>14</sup> : « Le Rwanda, par le biais du régime FPR, s'est davantage orienté vers la libération économique que politique, et ne semble pas souhaiter d'ouverture sur le plan politique [...]. Le Rwanda restreint la participation politique jusqu'à un certain point, et par contre pousse beaucoup pour la participation et le développement économique ». Ceci expliquerait le fort contrôle politique qui rend l'élection peu transparente, et HRW dénonce des élections « politiquement verrouillées » (Human Rights Watch 2017a). En dépit de cela, la réélection de Kagame n'a pas créé de mécontentement ni d'indignation de la part des Occidentaux ; bien au contraire, cette réélection a été saluée timidement par le Département d'État des États-Unis, tandis que l'Union européenne l'a qualifiée de pacifique et sûre, mais a demandé plus d'efforts de transparence pour les futurs scrutins (*Le Soir* 2017).

### 3.1.2. Kagame et la réforme de l'UA

Le président Paul Kagame a donc pris ses fonctions de président en exercice de l'UA au mois de janvier 2018. Depuis le sommet de Kigali en 2016, il exerce une certaine influence sur l'organisation continentale dont il compte remodeler la structure et réformer la gestion financière (Boukhris 2018). Il a d'ailleurs été désigné par ses pairs pour mener les réformes de l'UA (Pauron & Lamili 2018). En effet, l'UA a entamé un processus de réformes (International Crisis Group 2018) qui pourrait s'avérer radical.

Dès lors, le champ d'action de cet ancien chef de guerre va au-delà de la présidence de l'État rwandais. Ambitieux et en quête de *leadership*, son parcours et ses trajectoires guerrières démontrent cette volonté de franchir les sommets. Ses premières ambitions de *leadership* régional ont été perçues lors des guerres congolaises (1996-1997, puis 1998-2002), pendant les batailles de Kisangani, plus précisément, lorsqu'il défia l'armée ougandaise. Pendant la deuxième guerre congolaise, et en tant que ministre de la Défense et chef de l'Armée patriotique rwandaise (APR), Kagame voulut s'émanciper de son parrain régional, Yoweri Museveni, en essayant de prendre le commandement de la guerre d'occupation du Congo. À ce moment-là, il aspirait déjà à un *leadership* régional et voulait aller au-delà de la seule question de la sécurisation des frontières en rivalisant avec son voisin ougandais.

Kagame a une vision claire, il tente de se donner les moyens d'intégrer à la fois le Rwanda dans une dynamique internationale et l'Afrique dans une dynamique de développement. Comme il l'a fait à l'intérieur du Rwanda, qui a connu des succès spectaculaires sous son régime, il cherche, à travers ses discours, à révolutionner et moderniser le continent africain.

<sup>14</sup> Jean-Paul Kimonyo est écrivain politologue et conseiller à la présidence de la République du Rwanda. Entretien réalisé avec lui à Kigali, le 22 mai 2015.



En présidant l'Union africaine, le *leader* rwandais tente de rendre fonctionnelles les institutions de l'organisation panafricaine. Ainsi pense Said Abass Ahamed<sup>15</sup> : « Kagame est pragmatique et veut des institutions fonctionnelles et il semble qu'il veut rendre l'Union plus efficace. Il veut un continent compétitif économiquement ». Hamza Boukari déclare, pour sa part : « [...] Kagame est perçu comme un président-transformateur, avec une démarche volontariste, mais encore une fois, chaque président tournant de l'UA est arrivé avec la volonté de ne pas être comme les autres et d'impulser un changement durable. Alpha Condé et Idriss Deby n'ont pas réussi à donner une ligne politique claire sur les questions sécuritaires ou migratoires. Robert Mugabe promettait la sortie des pays africains de la Cour pénale internationale. L'autofinancement et la création du marché continental africain sont des questions qui font partie d'un agenda mis en place depuis la naissance de l'UA en 2002 [...]»<sup>16</sup>. Il semble que le processus est long. Il reste à savoir si Kagame va laisser une trace durable à l'UA. Boukari ajoute, dans la même logique : « [...] Kagame ne maîtrise pas la finalité des procédures qui relèvent des parlements nationaux qui doivent ratifier les décisions de l'UA. Seul l'avenir dira si ce qui a été signé sera réellement mis en place. Il ne faut pas surestimer l'apport de Kagame ni le charger de ce qui ne marchait déjà pas avant son arrivée, mais voir s'il laissera un héritage tangible à l'UA<sup>17</sup> ».

### **3.2. La création d'un marché africain commun**

La réforme de l'Union africaine demeure d'actualité au regard des résultats mitigés engrangés par la structure continentale (Tamekamta 2018). Cette fois-ci, les réformes sont portées par le président rwandais Paul Kagame, lequel s'est montré très actif au sein de l'institution africaine, et même avant son mandat, c'est-à-dire avant qu'il soit président de cette organisation. D'ailleurs, c'est grâce à son dynamisme qu'il a été désigné par ses pairs. Amza Boukari estime dès lors : « L'implication de Kagame à l'UA est assez récente. Pendant le génocide, l'OUA a montré sa totale impuissance et un manque de compassion à l'égard du peuple rwandais, une faillite à tous les niveaux. Kagame ne fait pas partie des poids lourds qui ont participé à la fondation de l'UA ni des dirigeants connus pour s'inscrire dans une rhétorique panafricaine. Son intérêt pour cette organisation grandit néanmoins en

<sup>15</sup> Entretien réalisé par WhatsUpp avec Said Abass Ahamed le 8 janvier 2019. Said Abass est docteur en Sciences politiques et est le directeur de Thinking Africa ; il a une longue expérience dans la médiation de conflits.

<sup>16</sup> Entretien réalisé avec Amza Boukari-Yabara, le 23 juillet 2018 par e-mail ; il est historien spécialiste de l'Afrique et du panafricanisme.

<sup>17</sup> *Ibid.*

lien avec sa diplomatie régionale et en 2016, il est chargé par l'UA de mettre en place un projet de réformes ».

Kagame, qui a occupé la présidence de l'UA en 2018, a pris une initiative de grande envergure : le projet qui avait pour but la création d'un marché africain commun. Réunis à Kigali à l'occasion du sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), du 17 au 21 mars 2018, les dirigeants de 44 pays ont signé un accord créant « la zone de libre-échange continentale » (ZLEC), qui consiste à former la plus vaste zone de libre-échange dans le monde. Cet accord porté par Kagame n'a pas été accepté par certains *leaders* africains et a rencontré de la résistance de la part des grandes puissances africaines, à savoir le Nigeria, qui n'a pas signé – son président n'est pas venu à Kigali –, et l'Afrique du Sud. Malgré le désaccord des uns et des autres, l'enthousiasme de Kagame n'est pas entamé.

Ce projet est un puissant outil, indispensable pour stimuler l'industrialisation et diversifier l'économie et le développement de l'Afrique. Aujourd'hui, la ZLEC réapparaît sous une formule permettant d'intégrer l'ensemble des communautés économiques régionales en un vaste et unique marché africain (Tamekamta 2018) de 1,2 milliard de consommateurs, avec un PIB de 2500 milliards de dollars. La mise en place de cette zone de libre-échange est un élément clé de l'agenda 2063 de l'UA. L'objectif de la commission chargée des réformes de l'UA, dirigée par Paul Kagame, est d'y parvenir avant la fin de 2019.

Certes la prise de fonction à la présidence de l'Union africaine par Paul Kagame n'a pas provoqué de polémique au sein des États membres, bien au contraire, elle a même suscité de l'admiration. Ses réformes et ses méthodes n'ont pourtant pas manqué d'agacer certains ; beaucoup de chefs d'État africains n'étaient pas en accord avec la méthode de Paul Kagame, qu'ils trouvaient autoritaire. Ce *leader* a tenté d'imposer l'approche de gouvernance qu'il applique à l'intérieur du Rwanda, alors que l'institution exige un consensus. Selon Filip Reyntjens : « [...] Cette approche heurte des chefs d'État, qui ont leur ego et leurs poids sur la scène africaine [...] »<sup>18</sup>. D'ailleurs, des tensions ont surgi entre Kagame et certains chefs d'État africains. C'est le cas de l'Afrique du Sud et de l'Égypte, qui se sont opposées à l'idée d'appliquer « la taxe Kaberuka », laquelle consiste à taxer les importations pour financer l'institution, afin de ne plus dépendre de l'aide financière de l'Occident. Cette proposition a été débattue lors du 28<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine à Addis-Ababa les 30 et 31 juillet 2017, avant l'investiture de Kagame à la tête de l'Union.

Il semble que Kagame va poursuivre le processus engagé, c'est-à-dire essayer d'apporter des changements dans le fonctionnement de l'institution

---

<sup>18</sup> Entretien réalisé avec Filip Reyntjens via Skype le 22 juin 2018.

panafricaine en offrant une vision plus claire. Même si son mandat s'est terminé le 31 janvier 2019, il va continuer à contribuer à l'évolution de l'UA.

Certes, ses propositions sont à la fois pertinentes et prétentieuses, mais une année n'est pas suffisante pour mener ses réformes. D'ailleurs, Kagame était conscient du défi à relever et des difficultés existantes, et il l'a mentionné dans son discours lors du 30<sup>e</sup> sommet de l'UA, sommet de passation de pouvoir : il a précisé qu'il s'agit de changer la manière de voir les choses, c'est-à-dire la vision dominante, qui repose sur l'idée présentant « l'Afrique comme un fardeau » :

« Par le passé, d'une certaine manière, aider à perpétuer le discours selon lequel l'Afrique est un fardeau, cette manière de penser persiste depuis des années ; corriger cela ne prendra pas une seule année, mais ne prendra pas non plus des décennies ».

### **3.3. *Le come-back francophone du Rwanda***

Même si Paul Kagame est le concepteur principal de la politique étrangère, des gens autour de lui le conseillent et mettent en œuvre sa politique. Citons la ministre Louise Mushikiwabo, qui était son bras droit en matière de politique extérieure et qui est souvent considérée comme sa voix sur la scène internationale. C'est une femme intelligente et douée dans son domaine.

La présence d'une femme à la tête de la diplomatie rwandaise n'est pas un choix anodin, bien au contraire : c'est le fruit d'une stratégie. Car, au-delà des compétences professionnelles de cette ministre, le choix qui s'est porté sur elle est également symbolique, et indique le progrès opéré en matière de droits des femmes. En dépit de l'emprisonnement injustifié des deux candidates aux élections présidentielles Victoire Ingabire et Diane Rwigara, qui est en contradiction avec les progrès effectués en matière de droits des femmes, rappelons que le Rwanda est le premier dans le monde en ce qui concerne la représentation féminine au Parlement (Turinanskyi & Chisiza 2017).

La candidature et l'élection de la ministre des Affaires étrangères Mushikiwabo à l'OIF sont surprenantes et constituent une nouvelle donne dans l'analyse et la compréhension des relations entre le Rwanda et la France, surtout si nous considérons le passé turbulent entre les deux pays et les relations chaotiques depuis près d'un quart de siècle<sup>19</sup>. Rappelons que les relations ont toujours été tendues depuis le génocide de 1994 en raison du soutien de la France au régime d'Habyarimana, responsable du génocide.

Cette relation a donc depuis longtemps été marquée par des accusations réciproques et des tensions virulentes, lesquelles ont abouti à la rupture des

<sup>19</sup> Lire par exemple Lanotte 2007.

relations diplomatiques en 2006. Malgré la reprise des échanges en 2010 lors de la visite de Nicolas Sarkozy au Rwanda, le climat tendu a perduré : il y a eu des heurts, comme ce fut le cas lors des commémorations du 20<sup>e</sup> anniversaire du génocide des Tutsis en 2014. À cette occasion, la présence de la délégation française, représentée par la Garde des Sceaux Christiane Taubira, a été jugée indésirable à la suite d'une nouvelle interview du chef de l'État rwandais publiée dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique* au mois d'avril 2014. Kagame avait accusé la France d'avoir participé au génocide, ce qui a suscité la colère des autorités françaises. Depuis, les relations ont connu un apaisement, malgré la continuité des accusations réciproques.

Aujourd'hui, avec le président Emmanuel Macron, les relations s'orientent vers l'apaisement et le rapprochement, puisque Paris a soutenu la candidature de Louise Mushikiwabo (Navarro 2018), en dépit des critiques au sein de la classe politique française. À cet égard, le président Macron a déclaré officiellement, à l'issue de sa rencontre avec le président rwandais Paul Kagame : « S'il y a une candidature africaine au poste de secrétaire général de la Francophonie, elle aurait beaucoup de sens. Si elle était africaine et féminine, elle aurait encore plus de sens. Et donc, je crois qu'à ce titre la ministre des Affaires étrangères du Rwanda Louise Mushikiwabo a toutes les compétences pour exercer cette fonction [...]. Je crois qu'avoir une candidature africaine est une très bonne nouvelle et je la soutiendrai » (Gras 2018).

Malgré le débat controversé sur la candidature de la ministre rwandaise à l'OIF et le passé tumultueux entre les deux pays, et même si on sait que la candidature est individuelle et non au nom de l'État rwandais, l'appui français donne une autre dimension et marque une nouvelle ère dans les relations entre les deux pays.

Effectivement, les deux chefs d'État se sont rencontrés en 2018 à plusieurs reprises : à New Delhi<sup>20</sup> puis à New York et enfin à Paris et à Nouakchott lors du 31<sup>e</sup> sommet de l'UA, qui s'est tenu en juillet 2018 ainsi que lors du sommet de la Francophonie du 11 et 12 octobre 2018 à Erevan.

En dépit de tous les pics de tensions qui continuent à émailler les contacts entre les deux parties, les relations bilatérales connaissent à l'heure actuelle une vraie amélioration. Il semble qu'avec l'arrivée au pouvoir de Macron, qui tient un discours assez généreux envers l'Afrique et pragmatique en termes d'action – tout en préconisant une rupture dont il faudra encore observer les modalités et les résultats réels –, et l'actuelle présidence de l'UA par Paul Kagame, les relations prennent une nouvelle tournure. Ces

---

<sup>20</sup> Le président Kagame a rencontré Macron en marge du Sommet international de l'Alliance solaire (ISA) qui s'est achevé à New Delhi mars 2018. Ajoutons qu'en février, Kagame a également été vu serrant la main de Macron au World Economic Forum à Zurich la même année.

variables semblent servir positivement les échanges entre les deux États et orienter leur rapport vers la normalisation : les chefs d'État se sont entendus pour travailler ensemble d'une manière « pragmatique ».

Ce rapprochement s'explique en premier lieu par la volonté de la France de refonder sa politique africaine et de retrouver son influence et sa place dans le jeu régional africain ; sa nouvelle vision de la politique africaine s'articule aussi sur l'ouverture au monde anglophone et lusophone. Pour y parvenir, elle cherche à s'appuyer sur les grands partenaires africains (Nigeria, Ghana, Afrique du Sud, Angola...) et s'oriente notamment vers l'Afrique de l'Est, qui se développe, et bien évidemment vers les hommes forts du continent (*Le Monde Afrique* 2018), y compris Paul Kagame. Ce dernier a démontré ses succès diplomatiques et économiques, et a prouvé son efficacité dans la bonne gestion de l'État rwandais, mais il est également président de l'Union africaine, la principale institution continentale sur laquelle le pouvoir français compte s'appuyer.

En second lieu, nous pouvons aussi comprendre cette amélioration dans les relations entre les deux États par la volonté rwandaise de tenter de sortir d'un certain isolement<sup>21</sup> envers le monde occidental, qui s'est manifesté surtout entre 2012 et 2013 et qui était ponctuel, en raison de son soutien aux groupes armés actifs sur le sol de la RDC, en particulier le M23. Il semble que le Rwanda essaie de masquer son implication dans la déstabilisation de son voisin congolais et dans la violation des droits de l'homme plus généralement. Apparemment, Kagame joue bien sa carte et se sert de son nouveau statut de président de l'UA pour séduire la communauté internationale : l'objectif est d'attirer plus de partenaires et d'investissements, et de booster ses relations, mais aussi de garder ses liens avec l'Occident, notamment avec la France. Kagame essaie de se montrer de plus en plus ouvert sur le monde, tout en essayant d'éviter que son mode de gouvernance soit mis sur la sellette.

Donc, il semble qu'une nouvelle page est en train de se tourner, ce qui constitue un revirement de la France dans sa relation avec le Rwanda. Certes, une nouvelle étape commence entre les deux États, mais il reste beaucoup de travail à accomplir en matière de reconnaissance du rôle de la France dans le génocide, sans oublier le dossier de l'assassinat du président Habyarimana<sup>22</sup> ; c'est ce que Kigali souhaite de la part de la France. Il faut rappeler que, récemment, un juge français a prononcé un non-lieu sur les poursuites de l'assassinat du président Habyarimana et la clôture de l'enquête qui déclencha le génocide au Rwanda (Bensimon 2018), ce qui pourrait contribuer au réchauffement des relations bilatérales. Par ailleurs,

<sup>21</sup> Pour plus de détails, voir Chabouni 2016a, pp. 279-297.

<sup>22</sup> Il s'agit d'un dossier gênant pour Kigali.

alors que cinq présidents français se sont succédé depuis la prise de pouvoir de Kagame, ce rapprochement peut n'être que conjoncturel, et ne répond qu'aux ambitions des deux chefs d'État actuels, leur personnalité et l'importance qu'ils donnent à leur image. Autrement dit, ce rapprochement semble être le reflet d'une volonté des chefs d'État rwandais et français, et pas nécessairement un tournant définitif dans les relations entre les deux pays. Si nous considérons en effet que les deux présidents sont pragmatiques et cherchent leurs propres intérêts, rien ne dit qu'il en restera ainsi après le mandat de Macron.

## Conclusion

La politique étrangère kagamiste se présente sous deux axes caractéristiques : le « *hard power* » et le « *soft power* ». C'est-à-dire qu'elle s'illustre par l'exercice à la fois direct et indirect du pouvoir. En effet, les stratégies extérieures menées par le pouvoir rwandais se révèlent tantôt agressives au niveau régional, et bien sûr sous le silence du droit international (*hard power*), tantôt pacifistes, en s'engageant à la fois dans des processus de régionalisation, et en s'impliquant davantage comme un acteur de paix, à travers l'établissement de relations de coopération à l'échelle continentale et internationale, par le biais d'un engagement actif dans différentes opérations de maintien de la paix (*soft power*).

En somme, l'engagement extérieur rwandais se manifeste par des stratégies soit de guerre soit de paix, même si la stratégie de guerre prime plus, d'autant que le pays continue d'être un acteur déstabilisateur dans la région des Grands Lacs. Nous pouvons souligner que cet activisme sert finalement la stratégie de légitimation du pouvoir en place depuis 1994, et justifie en même temps l'hégémonie et le *leadership* portés par le président Paul Kagame dans cette région.

Ce petit pays a su retenir l'attention du monde à travers son dynamisme extérieur. Il a ainsi bénéficié d'un soutien considérable de la part de la communauté internationale : bailleurs de fonds et puissances occidentales – en dépit de certaines périodes de désamour sur lesquelles nous sommes revenus. Par ailleurs, l'État a pu profiter d'une certaine bienveillance internationale en raison du génocide des années 1990, au cours duquel la communauté internationale a prouvé son inefficacité à sauver les Tutsis<sup>23</sup>. Cela consolide l'image de Kagame, présenté comme l'homme fort de la nation, et sert de levier dans l'élaboration des stratégies diplomatiques.

---

<sup>23</sup> Ethnie et communauté visée par les massacres.

Le régime du FPR, avec son *leader* Kagame, a réussi le processus de reconstruction, mais a été également capable de fonder un puissant État dans l'instable région des Grands Lacs, en redynamisant sa politique étrangère.

Ce qui s'applique à toutes les puissances émergentes vaut aussi bien pour le cas rwandais : sa montée en puissance dans la sous-région est déterminante, que ce soit dans le domaine économique, politique ou militaire, et s'accompagne de stratégies diplomatiques qui à la fois alimentent la politique intérieure du pays et définissent l'orientation extérieure du Rwanda, en lui permettant de promouvoir son statut de puissance régionale.

À l'instar des autres pays émergents d'Afrique, le Rwanda de Kagame tend à une attitude pragmatique digne de la « *realpolitik* » dans la région des Grands Lacs ; il exerce son influence en déstabilisant les pays limitrophes – RDC, Burundi, Ouganda, mais à des degrés différents – pour assurer sa propre sécurité et stabilité. C'est-à-dire que le Rwanda tire profit en semant le trouble chez ses voisins, surtout la RDC (en intervenant ou en soutenant par exemple les groupes armés...). Cela lui a permis d'exploiter les ressources naturelles (bien sûr à une certaine époque) et d'alimenter son économie. En outre, l'espace congolais lui a permis de mener un activisme militaire et d'affirmer ses capacités. Ceci peut être comparé à la position que détient Israël au Moyen-Orient. En parallèle, le Rwanda accentue son rôle sur la scène internationale tout en préservant le soutien politique et diplomatique de ses alliés. Mais, à mesure que son activisme diplomatique se renforcera, il lui sera difficile de faire preuve d'influence au cas où le régime viendrait à perdre ce soutien extérieur. Autrement dit, son activisme diplomatique dépend aussi du support international.

L'insertion du Rwanda dans un monde en mutation est un défi majeur pour ce petit pays, qui a été ravagé dans les années 1990 par une guerre civile puis un génocide. Les ambitions du régime du FPR et de son *leader* Paul Kagame vont toutefois au-delà des capacités de l'État, tant humaines qu'économiques. Par ailleurs, le contexte régional apparaît désormais trop peu favorable pour que Kagame puisse jouer un rôle de *leader* influent et stabilisateur. Il lui serait difficile d'apporter quelque chose à la région étant donné que les relations avec ses voisins ne sont pas bonnes. En outre, Kagame est considéré comme un acteur déstabilisateur ; c'est l'une des contraintes de l'action extérieure du pouvoir rwandais. Selon cette même logique, Hamza Boukari estime : « Kagame est au pouvoir depuis un certain temps et son régime, d'après un certain nombre de sources publiques et objectives, a été impliqué dans un certain nombre d'opérations de déstabilisation. Il semble difficile de voir ce qu'il pourrait apporter de nouveau et de bénéfique à ses voisins qu'il n'aurait pas déjà apporté en vingt ans de règne. Il a annoncé que son mandat actuel serait le dernier, mais rien n'est moins certain, car il s'inscrit dans la famille des dirigeants d'Afrique centrale qui se maintiennent au pouvoir dans la durée. L'après-Kagame sera sans doute

le meilleur révélateur de son règne ». La nouvelle présidence de Kagame au sein de l'UA aurait du mal à concilier les rapports avec ses voisins : la méfiance, la détérioration des relations de voisinage ainsi que la recomposition de l'ordre géopolitique régional semblent en effet influencer négativement sur le nouveau statut du Rwanda comme État pivot dans la région.

Au vu de la grave détérioration des rapports de voisinage avec le Rwanda, il semble que, politiquement, le pays soit mal apprécié dans la sous-région et se trouve dans un état d'isolement, et ce, depuis quelques années déjà. Pour s'en sortir, il tente de redynamiser sa politique étrangère en s'ouvrant vers d'autres pays et d'autres régions, mais essaie en parallèle de se servir de sa présidence de l'UA pour parvenir à réaliser ses objectifs.

Pour ce faire, il utilise l'institution comme un moyen pour consolider davantage sa légitimité internationale, préserver et renforcer encore plus son image de *leader* régional, en se présentant comme puissant et incontournable sur la scène internationale.

L'intérêt réel que Kagame porte à la région découle du fait qu'il veut y être un acteur central. Or, il lui sera difficile de jouer le rôle hégémonique auquel il prétend s'il continue d'établir des relations conflictuelles avec ses homologues régionaux. Malgré cela, il semble qu'il renforce cette position hégémonique, en dépit des contraintes, et qu'il profite encore de la bénédiction octroyée par les alliés occidentaux, grâce à l'exploitation de la fragilité qui caractérise le contexte géopolitique de la région.

Ainsi, il apparaît que Paul Kagame mène la politique étrangère de son pays en fonction des intérêts du Rwanda, ce qui paraît légitime, mais qui le pousse à être agressif avec ses voisins. En définitive, il semble que le régime de Kigali a tout intérêt à améliorer son attitude dans la sous-région pour préserver son influence ; il s'agit d'un enjeu décisif pour la politique étrangère.

## Bibliographie

*Afrique contemporaine*. 1996 (octobre-décembre). « L'Afrique face aux conflits ». *La documentation française*, n° 180.

*Associated Press*. 2012 (19 décembre). « Obama discusses crisis in Congo with Kagame ».

Ater, A. 2017 (9 janvier). « Le Rwanda, bon élève selon le FMI ». *La Tribune*. En ligne sur : <https://afrique.latribune.fr/economie/conjoncture/2017-01-09/le-rwanda-eleve-modele-selon-le-fmi.html>

Barma, A.Y. 2018 (25 juillet). « Rwanda : après Xi Jinping, l'Indien Narendra Modi fait escale chez Kagame ». *La Tribune Afrique*. En ligne sur : <https://afrique.latribune.fr/afrique-de-l-est/rwanda/2018-07-25/rwanda-apreés-xi-jinping-l-indien-narendra-modi-fait-escale-chez-kagame-786173.html>

BBC. 2017 (29 décembre). « L'Ouganda inculpe 45 Rwandais pour "terrorisme" ». En ligne sur : <https://www.bbc.com/afrique/region-42510739>



Begley, L. 2013. « The RPF control everything! Fear and rumours under Rwanda's genocide ideology legislation ». In S. Thomson, A. Ausoms & J. Murison (éd.), *Emotions and Ethical Challenges for Field Research in Africa: The Story Behind the Filings*. Londres : Palgrave Macmillan.

BelgaNews. 2015 (8 mai). « Crise au Burundi : le président rwandais critique l'attitude de Nkurunziza ». En ligne sur : [https://www.rtb.be/info/monde/detail\\_crise-au-burundi-le-president-rwandais-critique-l-attitude-de-nkurunziza?id=8976235](https://www.rtb.be/info/monde/detail_crise-au-burundi-le-president-rwandais-critique-l-attitude-de-nkurunziza?id=8976235)

Bensimon, C. 2018 (26 décembre). « Les juges d'instruction ordonnent un non-lieu dans l'enquête sur l'attentat qui déclencha le génocide au Rwanda ». *Le Monde Afrique*. En ligne sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/27/les-juges-d-instruction-ordonnent-un-non-lieu-dans-l-enquete-sur-l-attentat-qui-declencha-le-genocide-au-rwanda\\_5402524\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/27/les-juges-d-instruction-ordonnent-un-non-lieu-dans-l-enquete-sur-l-attentat-qui-declencha-le-genocide-au-rwanda_5402524_3212.html)

Berghezan, G. 2013. « Groupes armés actifs en République démocratique du Congo ». *Les Rapports du GRIP*. Bruxelles : GRIP, p. 10.

Boukhris, A. 2018 (30 janvier). « Paul Kagamé, le patron de l'Afrique ». *Le Monde Afrique*. En ligne sur : <https://mondafrique.com/paul-kagame-patron-de-lafrique/>

Boyce, M. & Vigaud-Walsh, F. 2015 (14 décembre). « Asylum betrayed: recruitment of Burundian refugees in Rwanda ». Field Report, Refugees International.

Chabouni, S. & Landaz, M. 2016 « Le Rwanda : une politique d'ouverture, premier pas vers une Afrique sans visa ». *Note d'Analyse politique/Thinking Africa* 40. En ligne sur : <https://www.thinkingafrica.org/V2/le-rwanda-une-politique-douverture-premier-pas-vers-une-afrique-sans-visa/>

Chabouni, S. 2013 (24 mars). « Le Rwanda et l'Ouganda : alliés ou rivaux ? Le contentieux rwando-ougandais, source de déstabilisation de la région ». *Note d'analyse politique/Thinking Africa* 1 : 4. En ligne sur : [http://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2013/04/TA\\_NAP\\_Samia-Chabouni\\_RwandaRDC.pdf](http://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2013/04/TA_NAP_Samia-Chabouni_RwandaRDC.pdf)

Chabouni, S. 2016a. « De la bénédiction à l'isolement : le Rwanda et l'Occident vers une nouvelle rupture ? ». In F. Reyntjens, S. Vandeginste & M. Verpoorten (éd.), *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2015-2016*. Anvers : UPA, pp. 281-284.

Chabouni, S. 2016b (3 mars). « Le génocide comme ressource stratégique : la dynamique de reconstruction post-génocide au Rwanda ». *Journée d'études : la région des Grands Lacs, entre conflictualité et reconstruction, LAM-Sciences Po-Bordeaux*.

Chahed, N. 2018 (15 février). « Le Rwanda accuse l'armée congolaise de violer ses frontières ». *Agence Anadolu*. En ligne sur : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/le-rwanda-accuse-larm%C3%A9e-congolaise-de-violer-ses-fronti%C3%A8res-/1064565>

Conseil de Sécurité des Nations unies. 2018 (18 décembre). Midterm report of the group of experts on the Democratic Republic of Congo, S/2018/1133.

Diawar, M. 2016 (12 décembre). « Donald Kaberuka rejoint le Boston Consulting Group ». *Le Point*. En ligne sur : [http://afrique.lepoint.fr/economie/donald-kaberuka-rejoint-le-boston-consulting-group-12-12-2016-2089888\\_2258.php](http://afrique.lepoint.fr/economie/donald-kaberuka-rejoint-le-boston-consulting-group-12-12-2016-2089888_2258.php)

Forson, V. 2017 (28 juillet). « Tourisme d'affaires : le Rwanda bat des records ». *Le Point*. En ligne sur : [https://www.lepoint.fr/economie/tourisme-d-affaires-le-rwanda-bat-des-records-28-07-2017-2146582\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/tourisme-d-affaires-le-rwanda-bat-des-records-28-07-2017-2146582_28.php)

Gouttman, A. 2008. « Les guides écofinance pour l'information de l'investisseur 2008. Le Rwanda et son potentiel économique ». *Jeune Afrique* (coll. « Les cent pays où investir »).

Gras, R. 2018 (23 mai). « La France soutient la candidature de Louise Mushikiwabo à la tête de l'OIF ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/561832/politique/rwanda-la-france-officialise-son-soutien-a-la-candidature-de-louise-mushikiwabo-a-la-tete-de-loif/>

Gras, R. 2019 (21 août). « Rwanda-Ouganda après des mois de tensions, signature d'un accord entre Paul Kagame et Yoweri Museveni ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : <https://www.jeuneafrique.com/818653/politique/rwanda-ouganda-apres-des-mois-de-tensions-signature-dun-accord-entre-paul-kagame-et-yoweri-museveni/>

Human Rights Watch. 2016. « Rapport Mondial 2016 : Rwanda, événement de 2015 ». En ligne sur : <https://www.hrw.org/fr/world-report/2016/country-chapters/285146>

Human Rights Watch. 2017a (18 août). « Rwanda : des élections politiquement verrouillées ». En ligne sur : <https://www.hrw.org/fr/news/2017/08/18/rwanda-des-elections-politiquement-verrouillees>

Human Rights Watch. 2017b (décembre). « *Special Mission*: rucruiement of M23 rebels to suppress protests in the Democratic Republic of Congo ». En ligne sur : <https://www.hrw.org/report/2017/12/04/special-mission/recruitment-m23-rebels-suppress-protests-democratic-republic-congo>

IGIHE. 2017 (6 janvier). « Kagame en Inde pour un sommet sur l'investissement ». En ligne sur : <http://fr.igihe.com/l-investisseur/kagame-en-inde-pour-un-sommet-sur-les>

IGL. 2017 (3 août). « Comment Kigali devient une destination pour le tourisme d'affaires ». En ligne sur : <https://www.infosgrandslacs.info/productions/comment-kigali-devient-une-destination-pour-le-tourisme-daffaires>

IISS (International Institute for Strategic Studies). 2018. « The Military Balance 2018 ». Londres, 481 p.

International Crisis Group. 2018. « Sept priorités pour l'Union africaine en 2018 ». Briefing Afrique de Crisis Group, n° 135.

Kibangula, T. 2013 (13 juin). « Mali : le général Jean-Bosco Kazura, un Rwandais aux commandes de la Minusma ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/170308/politique/mali-le-g-n-ral-jean-bosco-kazura-un-rwandais-aux-commandes-de-la-minusma/>

Kibangula, T. 2016 (12 août). « Rwanda-RDC : ce que Kabila et Kagamé se sont dit à Rubavu ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/349037/politique/rwanda-rdc-kabila-kagame-se-dit-a-rubavu/>

Kraub, S.M. 2019 (9 octobre). « Deadly rebel raid in Rwanda awakens painful memories ». *Deutsche Welle*. En ligne sur : <https://www.dw.com/en/deadly-rebel-raid-in-rwanda-awakens-painful-memories/a-50758230>

- Lamlili, N. 2016 (20 juin). « Maroc-Rwanda : Paul Kagame rend visite à Mohammed VI ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/334929/politique/maroc-rwanda-paul-kagame-rend-visite-a-mohammed-vi/>
- Lanotte, O. 2003. *La République démocratique du Congo : guerre sans frontière de Joseph-Désiré Mobutu à Laurent Kabila*. Bruxelles : GRIP, 160 p.
- Lanotte, O. 2007. *La France au Rwanda (1990-1994) : entre abstention impossible et engagement ambivalent*. Bruxelles : Peter Lang.
- Le Monde*. 2013 (16 janvier). « Centrafrique : 850 soldats rwandais en renfort ». En ligne sur : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/01/16/plus-de-800-soldats-rwandais-partis-pour-la-centrafrique\\_4348840\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/01/16/plus-de-800-soldats-rwandais-partis-pour-la-centrafrique_4348840_3212.html)
- Le Monde*. 2017 (31 juillet). « Les chefs d'État africains jaloussent le modèle autoritaire de Paul Kagamé ». En ligne sur : <https://videos.lesechos.fr/autres-videos/les-chefs-dEtat-africains-jaloussent-le-modele-autoritaire-de-paul-kagame/r8pq5k>
- Le Monde Afrique*. 2015 (19 décembre). « Le Rwanda vote la révision de la constitution permettant un nouveau mandat pour Kagamé ». En ligne sur : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/19/le-rwanda-vote-la-revision-de-la-constitution-permettant-un-nouveau-mandat-pour-kagame\\_4835071\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/19/le-rwanda-vote-la-revision-de-la-constitution-permettant-un-nouveau-mandat-pour-kagame_4835071_3212.html)
- Le Monde Afrique*. 2018 (24 mai). « Francophonie, la candidature rwandaise contestée ». En ligne sur : <https://mondafrique.com/francophonie-la-candidature-rwandaise-contestee/>
- Le Soir*. 2017 (7 août). « L'UE salue les élections au Rwanda, mais invite à plus d'efforts de transparence ». En ligne sur : <https://www.lesoir.be/108116/article/2017-08-07/lue-salue-les-elections-au-rwanda-mais-invite-plus-defforts-de-transparence>
- Mehler, A., Klass, H. & Walnaven, V. (éd.). 2011. *Africa Yearbook*. Leiden/Boston : Brill.
- Nantulya, P. 2019 (26 janvier). « L'escalade des tensions entre l'Ouganda et le Rwanda suscite la crainte d'une guerre ». Centre d'études stratégiques de l'Afrique. En ligne sur : <https://africacenter.org/fr/spotlight/escalade-des-tensions-entre-louganda-et-le-rwanda-suscite-la-crainte-dune-guerre/>
- Navarro, N. 2018 (12 octobre). « Le soutien de la France à Louise Mushikiwabo ». RFI. En ligne sur : <http://www.rfi.fr/emission/20181012-une-le-soutien-france-louise-mushikiwabo>
- Nereste, E. & Musabimana, G. 2013 (23 juin). « Embouteillage au sommet de la hiérarchie militaire. L'ONU comme issue de secours ? ». En ligne sur : <http://www.musabyimana.net/lire/article/rwanda-embouteillage-au-sommet-de-la-hierarchie-militaire-lonu-comme-issue-de-secours/index.html>
- Ngoma, J.N. 2019 (2 février). « Communauté de l'Afrique de l'Est, Kagame élu président ». *Africa News*. En ligne sur : <https://fr.africanews.com/2019/02/02/communaute-des-Etats-de-l-afrique-de-l-est-paul-kagame-elu-president/>
- Nkurunziza, E. 2018 (22 juin). « Bujumbura se dit prêt à voter pour la candidate rwandaise à l'OIF à condition... ». *Iwacu*. En Ligne sur : <http://www.iwacu-burundi.org/bujumbura-pret-a-voter-pour-la-candidate-rwandaise-a-loif-a-condition/>

- Olivier, M. 2016 (13 décembre). « Infographie : qui sont les chefs d'État africains qui ont le plus voyagé en 2016 ? ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : <https://www.jeuneafrique.com/382303/politique/infographie-chefs-dEtat-africains-voyagent-plus/>
- Pauron, M. & Lamlili, P. 2018 (25 janvier). « Union africaine : les cinq enjeux du sommet d'Addis-Abeba ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/520159/politique/union-africaine-les-cinq-enjeux-du-sommet-daddis-abeba/>
- Politico. 2018 (25 mai). « Le Rwanda prépare-t-il un coup d'État en RDC ? ». En ligne sur : <https://www.politico.cd/actualite/la-une/2018/05/25/le-rwanda-prepare-t-il-un-coup-dEtat-en-rdc.html>
- Radio-Canada. 2018 (21 avril). « Le Rwanda, un modèle pour l'Afrique numérique ». Disponible en ligne sur : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1096313/afrique-rwanda-paul-kagame-internet-technologie-numerique-applications>
- Revillon, J. 2013. « L'intégration régionale rwandaise ». *Mambo ! IFRA Nairobi* 4 (7) : 2.
- Reyntjens, F. 2016. « Chronique politique du Rwanda, 2015-2016 ». In F. Reyntjens, S. Vandeginste & M. Verpoorten (éd.), *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2015-2016*. Anvers : UPA.
- Reyntjens, F. (éd.). 2018a. « Corps diplomatique ». In Reyntjens, F. (éd.), *Chronique politique de l'Afrique des Grands Lacs 2017*. Anvers : UPA, pp. 123-124.
- Reyntjens, F. 2018b. « Rwanda ». In F. Reyntjens (éd.), *Political Chronicals of the African Great Lakes Region 2017*. Anvers : UPA, pp. 67-90.
- RFI. 2017 (5 avril). « Rwanda-RDC signent un accord pour l'exploitation pétrolière du Kivu ». En ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20170405-rwanda-rdc-signent-accord-exploration-petroliere-lac-kivu>
- RFI. 2018a (15 février). « Violents affrontements entre l'armée rwandaise et l'armée congolaise ». En ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20180215-violents-affrontements-armee-congolaise-armee-rwandaise>
- RFI. 2018b (21 avril). « Les relations entre Kigali et Kampala sont toujours crispées ». En ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20180421-ouganda-rwanda-kigali-kampala-toujours-crispees>
- RFI. 2018c (5 octobre). « Rwanda : l'opposante Diana Rwigara et sa mère remises en liberté provisoire ». En ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20181005-rwanda-opposante-diane-rwigara-mere-liberte-provisoire>
- Rwanda Podium. « Rwanda-OCDE : pourquoi le Rwanda souhaiterait rejoindre le centre de l'OCDE ». En ligne sur : <https://www.rwanda-podium.org/index.php/actualites/economie/4730-rwanda-ocde-pourquoi-le-rwanda-souhaite-t-il-rejoindre-le-centre-de-l-ocde>
- Tamekamta, A.Z. 2018. « L'UA à la croisée des chemins ? Les enjeux du sommet de Nouakchott (28 juin-3 juillet 2018) ». *Thinking Africa* 8.
- Traore, B. 2012. « L'Afrique dans les opérations de maintien de la paix : évolution d'une participation de plus en plus importante ». *Rev. hist. archéo. afr.* 22 : 117-129. Disponible en ligne sur : <http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/>

7973~v~LAfrique\_dans\_les\_operations\_de\_maintien\_de\_la\_paix\_\_\_Evolution\_dune\_participation\_de\_plus\_en\_plus\_importante.pdf

Traore, B. 2013 (30 août). « La contribution africaine au maintien de la paix onusien : enjeux et dessous d'un engagement croissant ». Note d'analyse. Bruxelles : GRIP, p. 12. En ligne sur : [https://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES\\_ANALYSE/2013/NA\\_2013-08-30\\_FR\\_B-TRAORE.pdf](https://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2013/NA_2013-08-30_FR_B-TRAORE.pdf)

Turinanskyi, Y. & Chisiza, M. 2017 (mars). « Lessons from Rwanda: female representation and women's rights ». Occasional paper, SAIIA, n° 252, p. 7. En ligne sur : <http://www.saiia.org.za/occasional-papers/1168-2017-03-16-gap-op-yarik-and-matebe/file>

*Voa Afrique*. 2018 (7 décembre). « Le Burundi exige un sommet régional sur le conflit avec son ennemi rwandais ». En ligne sur : <https://www.voafrique.com/a/le-burundi-exige-un-sommet-r%C3%A9gional-sur-le-conflit-avec-son-ennemi-rwandais/4690895.html>

Wilén, N. & Birantamije, G. 2015. « L'engagement du Burundi et du Randa dans les opérations de maintien de la paix : quels bénéfices pour les capacités nationales de défense ? Étude comparée ». *Étude prospective et stratégique*. DGRIS, 41 p.

Zacharie, A. & Othée, F.J. 2013. *L'Afrique centrale 20 ans après le génocide rwandais*. Bruxelles : Le Bord de l'Eau (coll. « La Mulette »), 60 p.